



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 AVRIL 2018**

**Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :**

- \* **Approuve** les comptes rendus des Conseils Municipaux des 23 janvier 2018 et 6 mars 2018.

**Vote unanime.**

- \* **Désigne** les jurés de cour d'assises au titre de l'année 2019 pour la Ville de Thoiry et les Villes du canton de moins de 1300 habitants.

- \* **Autorise** Madame le Maire à verser la somme de 300,00 € nets à un agent recenseur, pour travaux supplémentaires.

**Vote unanime.**

- \* **Décide** de demander le bénéfice de la prestation de paies informatisées proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain et **d'Approuver** le projet de convention d'adhésion,

**Autorise** Madame le Maire à conclure et signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération,

**Vote unanime.**

- \* **Autorise** la collectivité à participer à d'autres mutuelles complémentaires labellisées dans le cadre de la participation au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents.

**Dit** que les crédits correspondants sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement du budget principal 2018 à l'Article 6458 intitulé « Cotisations aux autres organismes sociaux » en dépenses de la section de fonctionnement.

**Vote unanime.**

- \* **Admet** en non valeur les titres de recettes dont les montants s'élèvent à :

- 350,20 € au titre de l'année 2012
  - 783,50 € au titre de l'année 2013
  - 821,70 € au titre de l'année 2014
  - 432,80 € au titre de l'année 2015
  - 0,08 € au titre de l'année 2016
- soit un total de 2 388.28 euros.

**Précise** que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2018: Chapitre 65 – Compte 6541.

**Décide** de passer en perte sur créances irrécouvrables la somme de 2 388,28 €.

**Dit** qu'un mandat sera émis à l'article 6541 pour ce même montant.

**2 abstentions : Monsieur JULLIARD et Monsieur ROMAND-MONNIER.**

- \* **Approuve et autorise** le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association VEGA,  
**Dit** que la dépense est inscrite au budget 2018 de la commune au chapitre 67 – article 6745.

**2 abstentions : Monsieur THOMAS et Monsieur ROMAND-MONNIER.**

- \* **Approuve et autorise** la signature de la convention de partenariat et d'objectifs à intervenir entre la ville de Thoiry et l'Echo du Reculet.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve et autorise** la signature de la convention de mise à disposition de locaux du complexe sportif entre la ville de Thoiry et l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** le projet de convention d'utilisation d'un stand de tir à intervenir entre la Commune de Thoiry et la Commune de Saint-Julien-en-Genevois.

**Autorise** Madame le Maire à signer la convention d'utilisation d'un stand de tir entre la Commune de Thoiry et la Commune de Saint-Julien-en-Genevois.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** la convention de participation aux frais des annexes sportives pour les élèves inscrits en SEGPA et ULIS au collège Charpak – 01170 GEX.

**Autorise** Madame le Maire à signer la convention de participation aux frais des annexes sportives pour les élèves inscrits en SEGPA et ULIS au collège Charpak – 01170 GEX.

**Dit** que les dépenses seront imputées au compte 6558 autres contributions obligatoires et que les sommes sont bien inscrites au budget primitif 2018.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** le projet de Règlement Intérieur du Pôle Enfance Jeunesse Citoyenneté pour l'année 2018/19 et **Autorise** Madame le Maire à le signer.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** la modification de la grille tarifaire des services péri/extrascolaires 2018/19.

**Autorise** Madame le Maire à mettre en place les tarifs réservés aux usagers extérieurs de la Ville de Thoiry. Ces montants seront proposés sous deux tarifications adaptées aux quotients familiaux :

- Usagers extérieurs avec un quotient A, B ou C
- Usagers extérieurs avec un quotient D, E ou F

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** dans le cadre de l'exercice de la compétence de gestion, d'aménagement et d'entretien des zones d'activités économiques, tel que défini par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), à titre transitoire, la gestion de la zone d'activité économique de « Val Thoiry » sur la Ville de Thoiry.

**Approuve** les termes de la convention de gestion de la zone d'activité économique de Val Thoiry entre la Communauté de Communes du Pays de Gex et la Commune de Thoiry.

**Précise** que ce principe s'applique à la zone d'activité économique de « Val Thoiry » faisant l'objet d'un procès-verbal de mise à disposition des équipements publics communaux.

**Autorise** Madame le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** le principe de mise à disposition par la Ville de Thoiry des équipements publics communaux de la zone d'activité économique de Val Thoiry sur la ville de Thoiry afin que la communauté de communes puisse exercer la compétence de gestion, aménagement et entretien des zones d'activités économiques, tels que définis par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

**Approuve** les termes du procès-verbal de mise à disposition des équipements publics communaux pour la zone d'activité économique de Val Thoiry.

**Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve et autorise** la signature de la convention de coordination entre la commune de Péron et les communes de Collonges – Farges – Saint Jean de Gonville et Thoiry, régissant les rapports du maître d'ouvrage délégué et du maître d'ouvrage dans le cadre de l'étude de faisabilité concernant la restructuration des équipements sportifs relatif à la pratique du football.

**1 abstention : Monsieur MATHIEU.**

- \* **Approuve et autorise :**
- L'actualisation des tarifs de la Taxe Locale de Publicité Extérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur le territoire communal :
  - La fixation des tarifs comme mentionnés dans le tableau ci-joint, le recouvrement s'effectuant :
    - En septembre pour les dispositifs présents au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours,
    - En septembre de l'année suivante pour les dispositifs installés en cours d'année.
  - L'exonération de la TLPE pour les enseignes autres que celle scellées au sol, si la somme de leurs superficies est supérieure à 7 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 12 m<sup>2</sup>.

**Vote unanime.**

- \* **Donne** un avis favorable à la déclaration d'intérêt général relative à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve et autorise** l'acquisition au montant de 270 000€ et le portage sur 10 ans de la parcelle BI 32 par l'EPF 01 pour le compte de la commune.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** la mise en place d'un dispositif de « participation citoyenne » au bénéfice de l'ensemble de la commune.

**Autorise** Madame le Maire à signer le protocole lié à cette action.

**Vote unanime.**

- \* **Approuve** l'intégration de Madame HERVET au sein des commissions municipales suivantes :

- Actions de développement durable amélioration du cadre de vie,
- Jeunesse et citoyenneté
- Culture et animation de la ville

**Approuve** l'intégration de Monsieur LEGER au sein des commissions municipales suivantes :

- Affaires scolaire et périscolaires
- Culture et animation de la ville

**Modifie** comme suit les Commissions Municipales :

#### **AFFAIRES SCOLAIRE et PERISCOLAIRES**

<b>Présidente</b>	<b>Madame Muriel BENIER</b>
<b>Vice-président</b>	<b>Monsieur Pierre LABRANCHE</b>
<b>Membres</b>	Madame Christelle CHAVY Madame Karine MARRON Madame Laurence NIEROZ Madame Sharon JONES Madame Claire PIETRZYK Madame Catherine LESQUERRE Monsieur Christophe JULLIARD Monsieur Louis LEGER

#### **ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

<b>Présidente</b>	<b>Madame Muriel BENIER</b>
<b>Vice-président</b>	<b>Monsieur Alain GUIOTON</b>
<b>Membres</b>	Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Monsieur Thierry CESTELE Monsieur Hervé LAGOMANZINI Madame Claire PIETRZYK Monsieur Jean-Claude PECHOUX Madame Liliane BECHTIGER Madame Carnita HERVET Madame Martine GALLER-TINGUELY Monsieur Éric THOMAS

## JEUNESSE ET CITOYENNETE

<b>Présidente</b>	<b>Madame Muriel BENIER</b>
<b>Vice-présidente</b>	<b>Madame Catherine LESQUERRE</b>
<b>Membres</b>	Madame Christelle CHAVY Monsieur Pierre LABRANCHE Madame Muriel GIOVANNONE-EDWARDS Madame Karine MARRON Madame Liliane BECHTIGER Madame Sharon JONES Madame Carnita HERVET Madame Martine GALLER-TINGUELY Monsieur Éric THOMAS

## CULTURE ET ANIMATION DE LA VILLE

<b>Présidente</b>	<b>Madame Muriel BENIER</b>
<b>Vice-présidente</b>	<b>Madame Muriel GIOVANNONE-EDWARDS</b>
<b>Membres</b>	Madame Christelle CHAVY Madame Sharon JONES Madame Claire PIETRZYK Madame Liliane BECHTIGER Madame Karine MARRON Madame Catherine LESQUERRE Madame Carnita HERVET Monsieur Grégory MILLET Monsieur Louis LEGER